

## **Annexe 3 Spécifications techniques**

### 1. Champ d'application

Les présentes spécifications techniques s'appliquent aux produits entrant dans le domaine d'application de la norme EN 1627. Ce domaine d'application peut être résumé par les types de produits suivants : blocs-portes, fenêtres, façades rideaux, grilles et fermetures.

### 2. Références normatives

EN ISO/IEC 17025:2005 General requirements for the competence of testing and calibration laboratories

EN 1627:2011 Pedestrian doorsets, windows, curtain walling, grilles and shutters - Burglar resistance - Requirements and classification

EN 1628:2011 Pedestrian doorsets, windows, curtain walling, grilles and shutters — Burglar resistance — Test method for the determination of resistance under static loading

EN 1629:2011 Pedestrian doorsets, windows, curtain walling, grilles and shutters — Burglar resistance — Test method for the determination of resistance under dynamic loading

EN 1630:2011 Pedestrian doorsets, windows, curtain walling, grilles and shutters — Burglar resistance — Test method for the determination of resistance to manual burglary attempts.

ENV 1627:1999 Windows, doors, shutters - Burglar resistance - Requirements and classification

ENV 1628:1999 Windows, doors, shutters — Burglar resistance — Test method for the determination of resistance under static loading

ENV 1629:1999 Windows, doors, shutters — Burglar resistance — Test method for the determination of resistance under dynamic loading

ENV 1630:1999 Windows, doors, shutters — Burglar resistance — Test method for the determination of resistance to manual burglary attempts.

### 3. Exigences légales

Les produits soumis à certification ainsi que les éléments qui composent ces produits qui entrent dans le champ d'application du règlement des produits de construction (CPR, 305/2011/EU) doivent satisfaire aux règles de mise sur le marché prévues par ce règlement. En particulier ils doivent être accompagnés par une déclaration de performance dûment établie et un certificat CE de constance de la performance le cas échéant.

### 4. Exigences de résistance à l'effraction

Les exigences applicables sont celles données dans la norme EN 1627. Dans le cadre du présent règlement, seules les classes RC2, RC3, RC4, RC5 et RC6 sont reconnues. Les produits démontrés conformes aux classes de résistance inférieures ne peuvent pas être certifiés dans le cadre du présent règlement. Cette limitation s'applique également aux éléments mécaniques selon la EN 1627 §6.

### 5. Exigences de documentation

La documentation d'installation du produit doit contenir les éléments listés dans l'annexe A de la EN 1627. Cette annexe devient donc normative dans le cadre du présent règlement.

## 6. Essais

Les essais destinés à vérifier les exigences du §4 doivent être réalisés en conformité avec les normes EN 1628, EN 1629 et EN1630.

Ces essais doivent être réalisés dans un laboratoire accrédité EN ISO/IEC 17025 ayant la série de normes EN 1627, EN 1628, EN 1629 et EN 1630 dans son scope d'accréditation. À défaut, l'accréditation pour les prénormes ENV 1627, ENV 1628, ENV 1629 et ENV 1630 est acceptée. À défaut, l'organisme de certification reconnu par la marque I3 formalise l'acceptation du laboratoire par voie d'audit sur base des critères de l'EN ISO/IEC 17025.